



Nombre de conseillers :	
En exercice :	41
Présents :	33
Suffrages exprimés :	41

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le mercredi 11 juillet 2018, à 16 h 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à son siège, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence de M. Alain BERTRAND, Président en exercice.

Date de la convocation : le 3 juillet 2018

Etaient présents :

Alain BERTRAND (la Bussière), Président, Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), 1^{er} Vice-président, Pierre-François BOUGUET (Briare), 2^{ème} Vice-président, Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), 3^{ème} Vice-président, Jihan CHELLY (Briare), 5^{ème} Vice-présidente, Jacques GIRAULT (Autry-le-Châtel), 6^{ème} Vice-président, Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), 7^{ème} Vice-président.

Marie-Hélène BAZIN (Autry-le-Châtel), Solange FROTTIER (Batilly-en-Puisaye), Patrick DESBOIS (Beaulieu-sur-Loire), Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire), Michel LENGRAND (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), Michel MARTINE (Breteau), Evelyne BOURGOIN (Briare), Annie COLLOT (Briare), Valérie DOYE (Briare), Patrice GAGNEPAIN (Briare), Monique MARTINET (Briare), Valérie DANIEL (Cernoy-en-Berry), Yolande GANNE (Champoulet), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire), Nicole CHAILLOU (Dammarie-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Ghislaine BEAUDET (Pierrefitte-ès-Bois), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Philippe BERTRAND (Thou).

Etaient représentés :

Michèle JOSEPH (Dammarie-en-Puisaye), 4^{ème} Vice-présidente : représentée par sa suppléante Nicole CHAILLOU

Philippe COIGNET (Adon) : pouvoir à Alain BERTRAND (la Bussière)

André ANIEL (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Patrick DESBOIS (Beaulieu-sur-Loire)

René THIEBAUT (Breteau) : représenté par son suppléant Michel MARTINE

Alain BELLONI (Briare) : pouvoir à Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire)

Philippe CAUQUY (Briare) : pouvoir à Pierre-François BOUGUET (Briare)

Georges DOMERGUE (Briare) : pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire)

Jacqueline MIGNARD (Briare) : pouvoir à Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais)

Bernard BONNEFONT (Châtillon-sur-Loire) : pouvoir à Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire)

Guy MASSE (Ouzouër-sur-Trézée) : pouvoir à Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée)

Secrétaire de séance : Valérie DANIEL

Délibération n° 2018-087

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2017 DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Président informe l'Assemblée que, conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, le Président d'un E.P.C.I. donne, chaque année aux Délégués, un rapport retraçant l'activité de l'établissement y compris ses services annexes tels que le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles D.2224-1 à D.2224-5, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dressé pour l'année 2017, tel que joint en annexe à la présente délibération ;

DECIDE de transmettre un exemplaire de ces rapports aux communes membres en vue d'une présentation à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ;

DECIDE que ces rapports seront rendus publics par mise en ligne sur le site Internet de la collectivité : www.cc-berryloirepuisaye.fr et mise à disposition d'une version papier consultable dans les locaux de la communauté de communes.

Pour extrait certifié conforme,
A Briare, le 17 juillet 2018
Le Président,



Alain Bertrand